

Etats-Unis a stimulé nos expéditions vers ce pays par rail et par eau.

Les facilités accordées sur terre et sur mer pour transporter le beurre et les autres produits au moyen d'appareils réfrigérants, promettent de révolutionner ce commerce, et peuvent si toutes les mesures sont prises pour assurer l'uniformité et la bonne qualité de nos produits, être d'un immense avantage pour ce pays.

J'ai confiance qu'on m'absoudra de tout blâme si je fais une diversion en me départissant un caractère habituel de nos assemblées annuelles. Si c'est un acte exceptionnel, les circonstances ne le sont pas moins. Je considère que je remplirais imparfaitement mon devoir si je ne faisais pas allusion à la prochaine célébration du soixantième anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté. Il semble qu'on doive se féliciter que le Canada, dans cette occasion, soit représenté à Londres par un homme aussi intimement lié à cette Banque et si bien qualifié pour faire rendre justice aux intérêts du Canada, que Sir Donald A. Smith, le Haut Commissaire du Canada.

Tous les membres des deux partis politiques admettront avec bonheur que dans la personne de M. Laurier, la représentation du Canada n'aura pas à souffrir de la comparaison avec aucune autre partie de l'Empire, ni pour le caractère, ni pour les grandes qualités. La célébration à laquelle je fais allusion est celle qui, dans la nature même des choses, ne se répétera probablement jamais et elle peut à bon droit donner lieu à l'enthousiasme et aux réjouissances partout où le nom de l'Angleterre est connu. Le sentiment n'a pas place dans l'administration d'une banque; mais le sentiment néanmoins, à un moment donné, remplace tous les intérêts personnels, et domine avec une force incontrôlable les individus et les nations. Il met en mouvement les flottes et les armées et dirige les destinées de races entières et des plus puissants empires.

Nous glorifiant comme nous le faisons des progrès du grand peuple dont nous faisons partie, et dont l'histoire est notre histoire, nous pouvons approcher de notre Bien Aimée Souveraine et la féliciter avec une ardeur, dont la distance ne peut diminuer la sincérité. Nous nous rappelons avec juste orgueil que, durant le règne de Sa Majesté, la population des Iles Britanniques a augmenté de moitié et que l'Empire dans son étendue et sa population a plus que doublé, pendant que son commerce a plus que triplé. Ces faits saillants ne peuvent échapper à l'observation de personne mais il n'est pas hors de propos de rappeler ces faits non moins importants, tels que ceux des victoires de la Paix souvent moins considérées. Pendant ce bienfaisant règne, le bien-être de toutes les classes a augmenté, des lois cruelles et injustes ont été rappelés, la liberté de la parole a désarmé et vaincu la sédition; les produits de tous les climats sont venus apporter le confort et le bien-être matériel aux masses; les pauvres malades et les blessés sont systématiquement secourus avec un zèle charitable qui est mieux armé que dans les âges précédents contre les maladies, les souffrances et la mort par les plus puissantes découvertes scientifiques; on prévient la maladie et on prolonge la vie humaine. Les liens de l'esclavage ont partout disparu et partout où flotte le drapeau de la Grande Bre-

tagne, on a proclamé le règne de la liberté, de la loi et du droit. Les puissances forces de la nature ont été mises au service de l'homme. La vapeur et l'électricité ont annihilé le temps et l'espace; on a jeté un pont sur l'océan, le désert a été nivelé et chaque jour les endroits inhabitables de la terre diminuent.

Pouvons-nous alors hésiter à donner à notre Bien Aimée Souveraine notre respectueuse admiration et nos loyales félicitations pour sa vie et son œuvre, pour son dévouement résolu aux pénibles devoirs de sa charge, pour son courage indomptable, son adhésion ferme à la constitution, son influence personnelle prépondérante au milieu des Souverains de l'Europe et pardessus tout pour sa vie consacrée à tout ce qui est noble, juste et bon.

Dieu Sauve la Reine.

LA DISCUSSION

M. John Morrison parle du décès de M. J. H. R. Molson. Il dit que c'était un homme disposé à la tranquillité et à la retraite, qui n'a pas pris dans la vie politique et dans la vie civile la part à laquelle ses qualités éminentes l'appelaient. Tous doivent sentir, même ceux qui ne le connaissent que peu, que par sa mort ils ont perdu un ami personnel.

Le président propose, appuyé par M. Hugh McLennan, "que le rapport des Directeurs qui venait d'être lu soit adopté et imprimé pour être distribué aux actionnaires."

M. John Crawford demande que les actionnaires aient connaissance des profits bruts et des pertes brutes, disant que les banques en Angleterre et de plusieurs parties de l'Empire Britannique étaient obligées par leurs statuts d'indiquer les recettes brutes. Il suggère deux moyens d'augmenter les dividendes: 1o par l'économie dans la gestion intérieure de la Banque, s'il est possible; 2o par le paiement d'un intérêt moindre sur le montant énorme des dépôts. Il réclame le paiement de dividendes trimestriels et voudrait que l'Acte des Banques fût amendé en ce qui concerne l'élection des directeurs de banque qui viendraient en fonctions à tour de rôle pour un terme déterminé. Il désire que les Directeurs considèrent cette proposition et avance que la faillite d'un grand nombre de nos institutions n'aurait pas eu lieu s'il y avait eu un tour de rôle pour les Directeurs. Quand ces messieurs sont élus, tous les ans, l'un après l'autre, ils ont pénétré dans un sillon duquel il est à peu près impossible pour eux de sortir. Le système de rotation obvierrait à cet inconvénient et stimulerait chacun des Directeurs à acquiescer complètement les qualifications voulues pour la position de président.

Le Président — De la part du conseil je répondrai à deux ou trois points auxquels M. Crawford a touché. En ce qui concerne les profits bruts que nous n'établissons pas, et les pertes encourues que nous ne faisons pas connaître aux actionnaires, ainsi que la façon dont elles sont venues, ces questions ont été complètement vidées précédemment et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y revenir. Je n'ai pas changé mes opinions à ce sujet et je vois qu'il n'a pas changé les siennes. Pour le dernier point auquel il a touché, la retraite forcée d'une partie du conseil et la rotation dans la gérance, je crois

qu'il y a une grande distinction à établir entre la gérance d'une institution telle que la Banque de Montréal et quelques autres institutions chez lesquelles le service est d'un caractère plus superficiel. J'admets que dans quelques institutions il a été absolument nécessaire d'apporter des changements, et pour moi-même je me suis fait l'avocat de cette cause avec force, parce que ces institutions ayant continuellement au contrôle le même esprit, étaient tombées dans la routine. On a introduit avec le plus grand avantage le principe de rotation dans quelques-unes des institutions de cette cité; mais, pour la Banque de Montréal, je puis certifier que les Directeurs accomplissent leurs devoirs avec une attention soutenue et qu'avec le temps ils acquièrent l'expérience qui les rend plus utiles à la banque et aux autres membres du Conseil. Ces avantages seraient perdus si à une certaine période ils cessaient soudain de faire partie de l'institution. Dans la gérance d'une banque il vous faut avoir des hommes qui prennent part activement aux affaires. Si vous avez besoin d'une opinion réellement sérieuse sur les événements qui se déroulent dans le monde des affaires, il vous faut des hommes non seulement d'une expérience acquise mais présentement en contact avec le monde des affaires. Si vous jetez un regard sur la société commerciale de cette ville, vous verrez que le nombre des hommes éligibles au poste de gérant de la Banque de Montréal et qui soient en même temps actionnaires, est très limité. Presque tous ceux qui possèdent les capacités voulues, sont engagés dans quelque autre banque et c'est une question délicate d'inviter un directeur d'une autre banque à abandonner cette banque et à venir vers nous. Le choix est d'ailleurs extrêmement limité et la suggestion devrait être très soigneusement considérée avant d'être adoptée; elle le sera franchement par moi d'abord. Je ne sais pas si M. Crawford est absolument correct quand il dit que la grande majorité des banques anglaises déclarent leurs profits bruts et leurs pertes brutes dans leurs bilans annuels. Au contraire, je suis disposé à croire que plusieurs des plus fortes ne le font pas. Cependant, quoiqu'il en soit, ce serait un inconvénient très grave pour cette institution qui possède plus de quarante agences entre l'Atlantique et le Pacifique. Si l'on adoptait un tel système, une grande partie des résultats devraient être pris à la devine, car il faut presque tout un mois pour recevoir les rapports des diverses agences et dans l'arrêt final des comptes pour l'année et la déclaration du dividende, le dernier mois doit être pris par estimation.

1o Notre dividende est déclaré quel que temps à l'avance. 2o Nous n'avons pas en main le rapport final de toutes nos diverses agences. De la sorte, si nous avions quatre dividendes trimestriels, ceci serait vrai encore pour deux mois sur trois, et le troisième serait simplement un résultat d'estime.

Je considère qu'il serait non seulement dangereux, mais encore impolitique de donner des dividendes trimestriels. Je puis dire que les directeurs ont tenu la main à gérer la banque avec la plus stricte économie possible, et je suis heureux de dire qu'ils y ont réussi. Le gérant général, en réponse à l'avancé de M. Crawford, que les banques